**COMPTE-RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**15 OCTOBRE 2022 à 18 h au Mille Clubs à Bitche**

**Présences**

Assistent en tant qu’invités :

- M. David SUCK, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle

- M. John PIERROT, Adjoint à la Vie Associative de la Ville de Bitche.

- M. Gérard HUMBERT, ancien Maire de la Ville de Bitche

L’Assemblée Générale débute à 18h.

Alain SCHMITT, Président, salue l’assemblée présente, puis rappelle l’ordre du jour.

**1) Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée générale**

Odile HEIM, Secrétaire de séance, donne lecture des comptes-rendus des Assemblées Générales du 16 octobre 2021.

* Les comptes-rendus de l’AGE et de l’AGO 2021 sont approuvés à l’unanimité.

**2) Comptes-rendus d’activités de la saison 2021/2022 :**

La saison 2021/2022 enregistre à nouveau une baisse des effectifs, conséquence de la crise sanitaire, 85 participations d’élèves aux cours pour un total de 79 élèves. Les effectifs étaient de 95 pour la saison 2020/21 et de 133 pour la saison 2019/20. 40 élèves pratiquaient la discipline classique, 23 la section hip-hop, et 22 la section jazz qui a pu être sauvée, suite au départ brutal de l’animatrice en titre fin septembre 2021, après juste deux séances, grâce au remplacement au pied-levé par Chimène, ancienne élève.

Pour la nouvelle saison, 101 élèves sont inscrits à ce stade dans les différentes disciplines, correspondant à 110 participations aux cours (du fait d’élèves fréquentant plusieurs sections de danse).

Ce chiffre traduit fort heureusement une hausse des effectifs de 29% par rapport à la saison précédente, qu’il faut interpréter comme une 1ère étape pour un retour à des effectifs normaux d’avant COVID.

Stéphanie BERTHIER, Vice – Présidente, présente le tableau des activités « hors cours » :

* Deux groupes chorégraphiques se sont produits aux Veillées d’Automne fin octobre 2021 à la Citadelle de Bitche ;
* Un groupe de jazz a pu à nouveau participer aux Regards Chorégraphiques organisés par le Comité Départemental de la FFD à Marly le 5 mars 2022 ;
* Il faut à nouveau souligner le succès rencontré par l’organisation de la semaine de cours publics début avril au Mille Clubs, avec plus de 110 participants, familles et amis ;
* Le Gala de fin de saison « Danser Toujours » du 25 juin à l’Espace Cassin, malgré des entrées restreintes (270) liées au nombre d’élèves, fut un beau succès. Seul petit bémol : le nombre parfois limité de chorégraphies qui ont pu être présentées ;
* Chimène et Ambre ont animé l’activité « danse » lors de la journée USEP du 27 juin consacrée à la découverte des clubs sportifs pour les scolaires des écoles de Bitche. Cette participation a débouché sur plusieurs nouvelles inscriptions ;

Sans lien direct avec l’activité « danse », l’association a également participé à deux animations majeures de la Ville de Bitche :

* Le SENTIER DES LANTERNES en décembre 2021 où elle est intervenue sur le 1er WE pour la tenue des chalets associatifs, mais également comme association relais centralisatrice sur toute la durée de la manifestation ;
* Les ESTIVALES de BITCHE fin juillet avec l’animation « La Taverne des Pirates des Caraïbes », unanimement saluée par le public, la presse et les réseaux sociaux.

Lionel GERLING, Vice-Président, présente les investissements réalisés au Mille Clubs en fin de saison. Une somme de 5.297€ a été investi pour le renouvellement du mobilier (tables et chaises), un équipement vidéo-projecteur-écran, et une nouvelle sonorisation (4 enceintes Bose incorporés dans le faux-plafond et une table de mixage multi-supports) qui a permis de renforcer sensiblement la qualité pédagogique des cours de danse.

Ces équipements ont été rendus possibles grâce à des subventions d’investissement de la Ville de Bitche, du Département de la Moselle et de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. L’association remercie chaleureusement toutes ces collectivités territoriales pour leur soutien.

* Les comptes-rendus d’activités mis au vote sont approuvés à l’unanimité.

**3) Bilan Financier au 31/08/2022 :**

Caroline SCHMITT, Trésorière, présente et commente les bilans financiers (cf tableau joint).

Le compte de résultat **2021/2022** fait apparaître un excédent de 5.420,81€. Pour rappel l’exercice 2020/2022 était déficitaire de 3.026,09€. L’excédent prévisionnel prévu par le budget était de 1.030€.

Ce bon résultat n’a été possible que par :

* L’obtention de subventions exceptionnelles d’aide au redémarrage pour un montant total de 5.599€ ;
* Les bénéfices réalisés lors des animations « Sentier des Lanternes » et « Estivales » pour un montant total de 2.898€.

Alain SCHMITT souligne l’importance des dispositifs de soutien mis en place par le Gouvernement (recours au chômage partiel, moratoire sur les charges sociales + réduction de 20% de celles-ci, subventions exceptionnelles, pass’ sports), qui conjugués avec les aides des collectivités territoriales, auront été indispensables pour traverser financièrement la crise sanitaire.

Il est à nouveau fait mention dans le compte de résultat (en produits et en charges) de la valorisation du bénévolat, chiffré pour la saison 2021/22 à 17.767€ correspondant à environ 1.500 heures de travail bénévoles effectuées par les membres de l’association tout au long de la saison. Pour rappel, depuis la crise COVID les contrats de prestation de service pour les nettoyage intérieur et extérieur du Mille Clubs ont été arrêtés ; ces travaux sont depuis assumés par les bénévoles du Comité.

**Rapport des Réviseurs aux Comptes**

Jean-François KIMMEL, Réviseur aux Comptes, présente les conclusions de l’audit que les Réviseurs aux Comptes ont mené sur le compte de résultat qui leur a été présenté pour l’exercice 2021-2022, arrêté au 31 août 2022 :

Les comptes présentés sont sincères et exacts. Ils valident également l'état des créances, des dettes et de la trésorerie.

* Le bilan financier mis au vote est approuvé à l’unanimité moins une abstention.

**4) Projets d’activités 2022-2023 :**

Stéphanie BERTHIER, Vice- Présidente, présente les activités prévues à ce stade pour la nouvelle saison :

* Participation à l’organisation des « Couloirs de l’Effroi » le dernier week-end d’octobre à la Citadelle de Bitche ;
* Participation au « Sentier des Lanternes » au Parc du Stadtweiher en décembre ;
* Participation sous forme de prestations chorégraphiques à la Fête de Noël du 3ème Age de la Ville de Bitche le 17 décembre à l’Espace Cassin ;
* Cours publics pendant la semaine du 6 au 11 février au Mille Clubs ;
* Gala de fin de saison le 1er juillet 2023 à l’Espace Cassin.

**5) Bilan moral et interventions des élus et invités:**

Alain SCHMITT, Président, fait le point sur l’état de l’association.

De 2019 à 2022, l’Ecole de Danse aura connu une chute de 43% de ses effectifs, mais elle a su faire face, grâce à l’engagement sans faille de son Comité et de ses bénévoles, et grâce aux différentes aides dont elle a pu bénéficier des collectivités territoriales et de l’Etat.

C’est donc avec soulagement que nous constatons une hausse des effectifs pour cette nouvelle saison, même si elle est encore insuffisante pour retrouver les effectifs d’avant la crise sanitaire.

Plusieurs problèmes subsistent cependant.

En premier lieu, le problème d’ordre financier. Le projet de budget établi pour 2022/23 fait apparaître un déficit prévisionnel de 2.500€. Ce projet intègre le Sentier des Lanternes et le Gala, mais exclut à ce stade les participations à un éventuel ensachage à l’Intermarché ainsi qu’aux Estivales, de même qu’un recours (pourtant nécessaire à terme) à une entreprise de propreté pour le nettoyage régulier intérieur du Mille Clubs.

Les déficits structurels proviennent des cours pour 2.790€ et des charges du Mille Clubs pour 3.050€. Les subventions normales de fonctionnement et l’excédent prévisionnel du Sentier des Lanternes ne permettent que de les atténuer.

Dans son intervention, tout en soulignant le dynamisme et la ténacité de l’association, M. David SUCK l’exhorte à ne pas baisser les bras, et s’engage à rééquilibrer les choses entre les structures danse.

En dernier lieu, Alain SCHMITT souligne la question de la continuité de l’association à travers ses bénévoles, et notamment du Comité. Ce dernier, élu l’an dernier, poursuivra évidemment avec ardeur sa tâche pour les deux saisons à venir. La question d’une relève, même partielle se posera en 2024…

Elle dépendra aussi en grande partie du solutionnement des problèmes financiers et autres de l’association.

Alain SCHMITT conclue en remerciant l’ensemble de l’assistance pour sa participation et son soutien,

et l’invite au vin d’honneur de clôture.

L’assemblée générale prend fin à 19h30.

Alain SCHMITT Odile HEIM

Président du Comité Secrétaire de séance